

MANDAT



BOUQUET PROVINCIAL 2024

Frais d'inscription

60 € par peloton de 5 tireurs (non remboursables et non déductibles)

Chèque à l'ordre de la Compagnie d'Arc de Saint Maximin ou virement.

Les marmots pigés par les Compagnies ouvrant leur Jeu d'Arc sont recontrôlés par la Compagnie organisatrice

Durant le tir deux mises sont possibles :

La mise au noir pendant les haltes d'essais : 2 €

La mise aux assiettes (à la pastille) : 3€ (une assiette par archer)

Le prix particulier peut être tiré plusieurs fois.

Dotations globale 6080€ + 1360€ (bons d'achats)

Un même archer ne peut remporter qu'un seul Grand Prix au noir et un seul Prix Particulier par catégorie

Tous les tirs sont qualificatifs au Championnat de France Beursault

Prix pour la plus belle flèche suivant tableau :

Arc classique : le Vase de Sèvres offert par
Le Président de la République

Arc à poulies et arc nu : un vase offert par
La Fédération Française de Tir à l'Arc

Arc droit : Le Saint Sébastien offert par les Amis du Musée de l'Archerie et du Valois

Prix particulier individuel aux honneurs

suivant tableau en annexe : Arcs classiques, à poulies, nus et droits

Prix spécial à la formation la plus éloignée

Les trois premiers de chaque catégorie « Adultes » devront impérativement être présents le jour de la remise des récompenses (ou un représentant de la Compagnie ou du Club). Si aucun critère n'est rempli, le prix restera acquis) la Compagnie organisatrice. Aucun envoi ne sera effectué.



